



Wallonie

Commune de WALCOURT

**AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE**

Conformément à l'article D.VIII.1 du Code du Développement Territorial (CoDT), est organisée une enquête publique relative à l'adoption d'un périmètre de site à réaménager (concernant le site SAR/PC36 dit « Abattoir »).

Le projet consiste en la reconnaissance d'un site destiné à être réaménagé.

La personne ou l'autorité à l'initiative du périmètre est la Ville de Walcourt.

L'autorité compétente pour adopter le périmètre est le Gouvernement Wallon.

Le projet a fait l'objet d'une décision du Gouvernement wallon du 04/10/2023 par laquelle il a décidé d'exempter du rapport sur les incidences environnementales le périmètre du site n° SAR/PC36 dit « Abattoir ».

Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête à l'adresse suivante : Administration Communale – Service Urbanisme, Place de l'Hôtel de Ville n° 5, 1^{er} étage à 5650 WALCOURT :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 13h à 16h (l'après-midi sur rendez-vous à prendre au 071/610.615).
- et potentiellement le 29 février 2024 et les 7, 14 et 21 mars 2024 jusqu'à 20 heures sur rendez-vous préalable à prendre minimum 24h à l'avance au 071/610.615 ;

L'enquête publique est ouverte le 26/02/2024 et clôturée le 26/03/2024.

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Administration Communale – Service Urbanisme, Place de l'Hôtel de Ville n° 5 à 5650 WALCOURT.
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@walcourt.be.
- remises au Service Urbanisme dont le bureau se trouve Place de l'Hôtel de Ville n° 5, 1^{er} étage à 5650 WALCOURT.

L'enveloppe, la télécopie ou le courrier électronique portera la mention : enquête publique SAR/abattoir.

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès du Service Urbanisme ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu à l'adresse suivante : Place de l'Hôtel de Ville n° 5, 1^{er} étage à 5650 WALCOURT, le 26/03/2024 à 12h.

Un agent du Service Urbanisme peut donner des explications sur le projet – bureau : Place de l'Hôtel de Ville n° 5, 1^{er} étage à 5650 WALCOURT.

Par le Collège,

Le Directeur Général,
(s)
C. GOBLET

La Bourgmestre,
(s)
C. POULIN